

Les éléments programmatiques individuels varieront inévitablement d'un lieu à l'autre, selon les ressources et les besoins locaux, mais doivent émanciper les personnes vivant avec le VIH :

- en augmentant l'accès à et la compréhension des programmes fondés sur des preuves correspondant aux besoins individuels ; en soutenant les personnes en leur offrant des alternatives sur la façon d'adopter un mode de vie sain ;
- en intensifiant et en renforçant les programmes de dépistage, soins, soutien, traitements et de prévention déjà en place, lancés et gérés par les communautés ;
- en élargissant les services de santé complets pour les personnes vivant avec le VIH, y compris le dépistage et le traitement d'infections sexuellement transmissibles, de la PTME, de la prévention, du diagnostic et du traitement des infections opportunistes, y compris la tuberculose et l'hépatite virale, et des dispositions en matière de réduction des risques et autres services nécessaires ;
- en intensifiant et en soutenant les connaissances liées à la santé, aux traitements et à la prévention ;
- en améliorant la sécurité alimentaire pour les personnes dans le besoin et en facilitant les activités génératrices de revenus ;
- en offrant des informations de type « Connaissez vos droits juridiques et humains et vos responsabilités juridiques ».



L'ONUSIDA et le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+) collaborent avec des partenaires pertinents, dont la Coalition internationale de la préparation au traitement (ITPC) et la Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida (ICW) pour accélérer l'accord sur les composants programmatiques de la « Santé, Dignité et Prévention Positives ».

Vuyiseka Dubula, la Secrétaire général de la Treatment Action Campaign, a souligné qu'il « existe un besoin urgent d'assurer que les objectifs de la Santé, la dignité et la prévention positives sont atteints et reçoivent la même attention que l'accès aux traitements. Le droit à la santé et les droits de l'homme doivent être soutenus dans un environnement qui a connu une propagation de lois violant les droits de l'homme, qui augmentent par conséquent la stigmatisation et la discrimination, ainsi que l'homophobie et qui ont des conséquences sur les réductions des fonds liés au VIH ».

Progresser avec la stratégie « Santé, Dignité et Prévention Positives »

Le GNP+ et le Secrétariat de l'ONUSIDA travailleront en partenariat avec des réseaux de personnes vivant avec le VIH, des organisations de société civile, des organisations d'inspiration religieuse, des agences gouvernementales, des agences de développement international, des organismes coparrainants de l'ONUSIDA, organisations donatrices et autres partenaires pour réaliser les initiatives stratégiques suivantes :

- Le GNP+ développe un cadre international pour la Santé, la dignité et la prévention positives, à travers un processus consultatif auprès de réseaux de personnes vivant avec le VIH et autres partenaires. Le cadre met en avant le bien-fondé d'une telle approche ; donne des exemples de bonnes et de mauvaises pratiques ; aborde les opportunités ainsi que les aléas de sa mise en œuvre ; développe plus avant les résultats recherchés par l'exploitation du concept.

- Le GNP+ assurera que les réseaux de personnes vivant avec le VIH participeront à l'utilisation du cadre dans un objectif de programmation et de sensibilisation, y compris pour le développement de directives opérationnelles.
- L'ONUSIDA préconisera le soutien, l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie « Santé, dignité et prévention positives » par les parties prenantes clés, et intégrera le concept dans la Stratégie de partenariat de l'ONUSIDA et dans les missions aux niveaux des régions et des pays.
- L'ONUSIDA compte développer le potentiel d'action afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie « Santé, dignité et prévention positives » dans l'ensemble du Programme commun et via les organisations et réseaux de personnes vivant avec le VIH, par le biais d'ateliers régionaux de développement des compétences ; de soutien ciblé pour les organisations clés de personnes vivant avec le VIH ; et en mobilisant le financement et les structures de soutien technique afin de renforcer les capacités de la société civile.
- L'ONUSIDA et le GNP+ développeront les indicateurs de surveillance et d'évaluation ayant trait à la Santé, la dignité et la prévention positives et renforceront les capacités des Conseillers pour le Suivi et l'évaluation du programme afin de travailler de concert avec les organisations et réseaux de personnes vivant avec le VIH sur la surveillance et l'évaluation des interventions liées à la Santé, la dignité et la prévention positives au niveau des pays.
- L'ONUSIDA assurera la coordination avec d'autres initiatives, telles que l'Agenda pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes dans le contexte du VIH.



UNAIDS | 20 AVENUE APPIA | CH-1211 GENEVA 27 | SWITZERLAND
Tel. (+41) 22 791 36 66 | Fax: (+41) 22 791 48 35 | e-mail: distribution@unaids.org



Santé, Dignité et Prévention Positives

Qu'est-ce la « Santé, Dignité et Prévention Positives » ?

La Santé, Dignité et Prévention Positives est axée sur l'amélioration et le maintien de la santé et du bien-être des personnes vivant avec le VIH, qui contribuent à leur tour à la santé et au bien-être de leurs partenaires, familles et communautés. Ceci est aux antipodes des approches précédentes de « prévention positive », qui pouvait être vue comme une façon de considérer que les personnes vivant avec le VIH étaient des vecteurs de transmission. En s'intéressant au parcours vécu par les personnes vivant avec le VIH, qui va du dépistage au soutien, aux soins et au traitement, la stratégie « Santé, Dignité et Prévention Positives » met à jour les besoins et les expériences médicaux et sociaux des personnes vivant avec le VIH dans un contexte qui respecte les droits de l'homme.



« Santé, Dignité et Prévention Positive nous obligent à reformuler notre approche de la prévention du VIH avec la participation des personnes vivant avec le VIH », a déclaré Dr Kevin Moody, le Coordinateur international et l'Administrateur du Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+). « Cela souligne l'importance que revêt le fait de placer une personne vivant avec le VIH au centre de la gestion de sa santé et de son bien-être, au sein du contexte socioculturel et juridique dans lequel elle vit. Cela met aussi en avant l'importance des réponses simultanées et holistiques à la prévention et au traitement et insiste sur le leadership des personnes vivant avec le VIH en ce qui concerne la réponse aux obstacles politiques et juridiques et la stimulation de l'agenda. »

Historique

Les personnes vivant avec le VIH ont toujours été des militants puissants et passionnés de la prévention du VIH. Jusqu'à récemment, la compréhension que pouvait avoir le public de la prévention du VIH concernant les personnes vivant avec le VIH était incohérente ou mal définie. En outre, les politiques et les programmes destinés aux personnes vivant avec le VIH ont été pour la plupart conçus sans la participation significative des personnes vivant avec le VIH. En avril 2009, une consultation technique s'est déroulée en Tunisie, à laquelle ont participé des participants internationaux représentant des



réseaux de personnes vivant avec le VIH, la société civile, des agences gouvernementales, des organismes coparrainants de l'ONUSIDA, des organismes donateurs et des agences de développement. Lors de cette consultation, les participants se sont éloignés de l'expression « prévention positive », jugée potentiellement stigmatisante, convenant que l'accent mis sur « prévention positive » était trop étroit et devait être remplacé par une approche plus large et plus holistique. Dans le cadre de cette distinction par rapport à une conception selon laquelle le poids de la responsabilité de la transmission du VIH ne doit être placé que sur les personnes séropositives conscientes de leur sérologie, l'expression « Santé, Dignité et Prévention Positives » a été présentée.

Des consultations régionales ultérieures ont largement été d'accord avec ce nouveau concept. Néanmoins, tout comme les éléments programmatiques du concept de « Santé, Dignité et Prévention Positives » varieront selon le lieu et le contexte, il se peut que l'expression elle-même ait besoin d'être adaptée lors de sa traduction dans les langues locales.

Selon Michel Sidibe, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, « l'ONUSIDA s'engage à être solidaire des personnes vivant avec et affectées par le VIH et encourage le concept de « Santé, Dignité et Prévention Positives ». Forts d'une approche informée par l'évidence et fondée sur les droits de l'homme, nous devons tous aider les pays à atteindre leurs objectifs d'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien du VIH ».

Valeurs et principes

Les principes de la Santé, Dignité et Prévention Positives doivent être incorporés dans chaque politique et programme destinés aux personnes vivant avec le VIH :

- Les personnes vivant avec le VIH détiennent beaucoup de connaissances, d'expérience et d'idées et ne sont pas « que » des patients. Ceci justifie pourquoi les personnes vivant avec le VIH doivent se trouver en tête des choix, de la conception, de la programmation, de la mise en œuvre, des recherches, de la surveillance et de l'évaluation de chaque programme et politique les affectant.

- Les personnes vivant avec le VIH ne sont pas des vecteurs de transmission. Leurs droits humains et civiques doivent être protégés ; c'est la raison pour laquelle une approche basée sur les droits de l'homme est au fondement de la « Santé, la dignité et la prévention positives ».
- Les personnes vivant avec le VIH sont des personnes ayant de la dignité et non des boucs émissaires à blâmer dès qu'une transmission du VIH est détectée. Pour cette raison, empêcher la transmission du VIH est une responsabilité qui doit être partagée par tous, sans tenir compte de la sérologie VIH.
- Les personnes vivant avec le VIH ont les mêmes besoins et désirs que quiconque – ainsi, la santé et les droits liés à la sexualité et à la reproduction, en particulier ceux destinés aux femmes et aux filles, doivent être reconnus et exercés par tous, quelle que soit leur sérologie VIH.
- La prévention de la transmission du VIH est une responsabilité qui doit être partagée par chacun, sans tenir compte de leur sérologie VIH.



La notion de « Santé, Dignité et Prévention Positives » sous-entend les aspects clés suivants :

- Exige des efforts pour un environnement juridique et politique de soutien et de protection, afin d'obtenir un monde exempt de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH.
- Doit encourager la santé et le bien-être holistiques, comprenant l'accès universel au dépistage volontaire du VIH, aux soins, au soutien et à un accès opportun au traitement et à la surveillance volontaires.
- Est axé sur l'amélioration et le maintien de la santé et du bien-être des personnes vivant avec le VIH, qui contribuent à leur tour à la santé et au bien-être de leurs partenaires, familles et communautés.
- Doit tenir compte de vulnérabilités psychosociales, économiques, éducatives et socioculturelles, du sexe et de la sexualité.
- Doit répondre aux besoins de populations clés et doit respecter et être adapté aux contextes spécifiques et à la diversité de personnes vivant avec le VIH.
- Doit répondre aux besoins particuliers et spécifiques ayant trait au sexe, y compris les besoins spécifiques des femmes et des filles.

Composants programmatiques

Le concept de « Santé, Dignité et Prévention Positives » comprend l'intégration de questions liées au VIH, avec un accent porté sur :

- La promotion de et l'accès à la santé
- La santé et les droits liés à la santé et à la reproduction
- La prévention de la transmission
- Les droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, y compris la réduction de la stigmatisation et de la discrimination
- La prévention, le traitement, les soins et le soutien en matière de VIH
- Le conseil et le test VIH
- L'égalité entre les sexes
- Le soutien économique et social
- L'émancipation
- La mesure de l'impact